

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 février 2021

ASSEMBLÉE NATIONALE EN PÉRIODE DE CRISE - (N° 3893)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 106

présenté par  
M. Cinieri et M. Le Fur

-----

**ARTICLE UNIQUE**

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« quinze »

le mot :

« sept ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

En période de crise grave, une révision hebdomadaire semble plus appropriée qu'une révision tous les quinze jours seulement.